

société

L'Etat augmente significativement son aide aux artistes et galeries

PAR JEAN-CHRISTOPHE CASTELAIN - LE.JOURNALDESARTS.FR
LE 8 JUIN 2020 - 273 mots

FRANCE

Le fonds d'urgence pour les artistes-auteurs est triplé à 1,5 M€ et le budget d'acquisition aux galeries est doublé à 1,2 M€.

Béatrice Salmon,
directrice du CNAP
© Photo Steve Murez 2020

L'augmentation du fonds d'urgence du Centre national des arts plastiques (CNAP) à destination des artistes-auteurs devenait ... urgent ! Le CNAP a ainsi largement dépassé son enveloppe initiale de 500 000 € en distribuant au 1er juin, 760 000 €. 414 artistes-auteurs ont ainsi bénéficié de cette aide d'urgence pour un montant moyen de 1 836 €.

Le ministère a ainsi augmenté sa contribution de 350 000 € tandis que l'ADAGP apporte 438 000 €. L'organisme de gestion collective des droits des artistes est en effet autorisé à utiliser une partie de son budget d'action culturelle pour l'aide d'urgence. Selon Marie-Anne Ferry-Fall, directrice générale de l'ADAGP ce budget de l'ordre de 1,8 M€ est déjà attribué pour 2020, mais un changement de mode de perception a permis de dégager près de 400 000 € en plus.

La Société des auteurs des arts visuels et de l'image fixe (SAIF) avait déjà annoncé le 4 mai dernier qu'elle mettait à disposition pour l'aide d'urgence 200 000 € dont 150 000 € sont donc apportés au CNAP alimentant un autre dispositif de secours.

Le ministère va également doubler la dotation permettant au CNAP de disposer maintenant de 1,2 million d'euros pour acquérir et commander des œuvres lors de sa session exceptionnelle qui doit se tenir en juin.

En augmentant les moyens du **CNAP**, le ministère répond aux critiques grandissantes sur la faiblesse des aides aux artistes-auteurs et renforce le rôle de son opérateur pour les arts visuels et de sa directrice **Béatrice Salmon**.